

DOCUMENTI  
IAI

**LA SOLIDARITE DE LA  
MEDITERRANEE OCCIDENTALE  
DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL**

*par Roberto Aliboni*

*Séminaire organisé par l'IEEI sur  
La sécurité et stabilité en Méditerranée occidentale  
Lisbonne, 11-12 juillet 1991*

## LA SOLIDARITE DE LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Evoquée par le gouvernement français au début des années 80, la solidarité entre les pays de la Méditerranée occidentale a finalement vu le jour le 10 Octobre 1990 à Rome à la suite de la réunion des Ministres des Affaires étrangères d'Algérie, Espagne, Italie, France, Libye, Maroc, Mauritanie, Portugal et Tunisie. Ces pays ont ainsi formé le «Groupe des Neuf» (auquel Malte s'est associée sans en devenir encore membre à part entière).

A en juger la déclaration issue de la réunion de Rome, cette solidarité du «Groupe des Neuf» veut apparaître globale, en allant de la coopération économique à la coopération politique, de sécurité aussi bien que de culture. A l'origine, le principal argument revendiqué par les partisans de la solidarité Méditerranéenne occidentale était la consolidation et l'élargissement, d'Ouest à Est, de la stabilité qui caractérise la Méditerranée occidentale par rapport à la Méditerranée orientale. Toutefois, dès sa constitution, le «Groupe des Neuf» a semblé vouloir accentuer la coopération économique au détriment de la coopération politique et de celle en matière de sécurité. Cela s'explique, pour une part, par le fait que le groupe soit né en plein dans la crise du Golfe, et donc à un moment de forte tension entre le Nord et le Sud de la Méditerranée, et d'autre part, par les divers changements survenus dans la situation des pays du Maghreb Arabe: à savoir, l'échec du développement algérien, l'augmentation de l'endettement de tous les pays de la région, la pression démographique ainsi que l'expansion du chômage et de l'émigration.

D'où la priorité aux problèmes économiques de la part du Groupe et surtout des pays maghrébins. Néanmoins, la question politique et celle de la sécurité évoquées dans la déclaration de Rome gardent toute leur importance, ne serait-ce qu'en raison du fait que les pays européens ont une conception élargie de la sécurité -comme ils le démontrent au niveau communautaire- qui donne parfois une place de choix aux relations économiques, en particulier aux déséquilibres démographiques et à l'immigration.

Sans aucun doute, les partenaires maghrébins évalueront le succès du «Groupe des Neufs» en fonction de la coopération et des ressources supplémentaires que cette nouvelle solidarité suscitera par rapport aux instances de coopération déjà existantes (instances bilatérales, communautaires, internationales, etc...). On ne peut toutefois négliger le rôle de la sécurité, qui ne sera d'ailleurs pas sans conséquence sur le renforcement de la coopération économique auquel les pays du Maghreb s'attendent. C'est pourquoi ce papier considère la solidarité de la Méditerranée occidentale d'un point de vue politique et de sécurité.

\*\*\*

Quelle importance peut-on accorder aujourd'hui à la solidarité de la Méditerranée occidentale dans le contexte des régions bordant l'ensemble du bassin? L'«effet de propagation» de la stabilité de l'Ouest à l'Est de la Méditerranée reste-t-il toujours valable? Afin de répondre à ces questions il est nécessaire de discuter brièvement de l'évolution actuelle de la Méditerranée.

En effet, les changements intervenus dans le cadre Est-Ouest entraînent

également des conséquences d'envergure pour la Méditerranée.

Premièrement, l'affaiblissement de deux tendances liées entre elles. D'un côté, on assiste à un certain assouplissement de la discipline que comportait la solidarité centrée sur la défense de l'Occident. De l'autre, l'atténuation du bipolarisme semble devoir remettre en question le mouvement de non alignement, voire même son existence, et par conséquent sa stratégie «anti-impérialiste» Méditerranéenne. Pendant toute la période de la confrontation Est-Ouest, ce sont justement ces deux tendances qui ont dominé les relations entre la rive Nord et la rive Sud de la Méditerranée. D'une part, la coopération européenne et occidentale avec la Méditerranée a subi des contraintes - comme d'ailleurs dans le reste du Tiers Monde- face au risque de voir s'amplifier la confrontation Est-Ouest (escalade horizontale). D'autre part, le fait de promouvoir une «solidarité méditerranéenne» de la part des pays non alignés de la Méditerranée - l'Algérie et la Tunisie en particulier-, n'avait pour autre but que celui de tenter d'affaiblir la solidarité atlantique en éloignant l'Europe de l'Ouest des Etats-Unis. D'où le refus d'une telle solidarité de la part des pays de l'Europe de l'Ouest au-delà même de leurs véritables souhaits.

On ne saurait sous-estimer l'importance d'avoir dissipé les équivoques sur la notion de «solidarité méditerranéenne» en tant que solidarité préalable. Il est évident que de nouvelles solidarités ne peuvent naître qu'à partir d'une notion réaliste des solidarités existantes et de leur hiérarchie. Ainsi, le fait de reconnaître que la «solidarité méditerranéenne» n'est point préalable à la solidarité européenne, atlantique et euro-atlantique, au Nord, ni aux solidarités arabes, en ce qui concerne le Sud, ne fera que contribuer à la favoriser.

C'est pourquoi ce nouveau cadre méditerranéen, affranchi de contraintes globales et idéologiques, devrait permettre aux relations Nord-Sud de se débloquent en créant une solidarité efficace à travers la Méditerranée qui -suivant la réflexion qu'on vient de faire sur les solidarités préalables- aurait donc un caractère plus inter-régionale que régionale.

Cependant, les changements survenus à l'Est, conjointement aux évolutions économiques particulièrement négatives des pays méditerranéens de la rive Sud, ont tendance à créer des relations Nord-Sud plutôt difficiles et conflictuelles dans le bassin Méditerranéen.

A ce propos, l'évolution politique à l'Est, perçue et interprétée à l'Ouest comme à l'Est comme une retrouvaille culturelle et démocratique des européens, apparaît aux yeux des pays arabes comme une coalition du Nord renforçant la rupture avec le Sud. Cette perception arabe est un des facteurs à l'origine de la politique iraquienne et de la guerre qui a suivi.

On retrouve encore cette perception au niveau économique, car les pays du Sud de la Méditerranée -de même que les autres pays du Tiers Monde- craignent que la majeure partie des ressources et de la coopération ne puissent être absorbées par l'Est. En effet, on ne peut nier qu'en un délai très bref le Groupe des 24 a réussi à rassembler 25 milliards de dollars pour l'Est de l'Europe, un effort incomparable à ceux faits pour le Sud.

De plus, pendant les années 80, les pays occidentaux se sont heurtés à une hostilité poussée des pays de la rive Sud et ont assisté à une instabilité croissante de même qu'à une course aux armements de grande envergure. Et au moment où les menaces redoutées de l'Est s'atténuent ou disparaissent, celles provenant du Sud semblent en revanche s'amplifier. Ainsi le débat occidental en cours sur la restructuration des alliances tend à inclure le Sud dans les menaces auxquelles on pourrait devoir faire face et à envisager la constitution de forces et d'institutions dont la

flexibilité permettrait d'affronter une menace moins intense mais plus diffuse.

Enfin, il faut ajouter que les menaces perçues par les pays de l'Europe occidentale n'ont pas seulement un caractère militaire. L'Europe riche et libre se sent en effet assiégée par la mer de pauvreté, d'inefficacité économique et d'autoritarisme politique qui l'entoure -au Sud comme à l'Est. Les immigrants et les réfugiés sont l'incarnation même de cette état de siège. Face à cette menace l'Europe occidentale tend à répondre par des politiques de fermeture.

Faut-il donc en arriver à la conclusion que par la plus grande ironie du sort des conflits plus importants se profilent à l'horizon de la Méditerranée juste à un moment où le cadre général offre la possibilité d'une coopération majeure?

En réalité, le débat atlantique, et surtout celui de l'Europe est bien plus articulé que celui que nous venons d'évoquer. Par rapport à ceux qui accentuent les «menaces» et les «conflits», la majorité des forces politiques et sociales semblent opposer davantage une analyse de «défis» et de «tensions». Au-delà de la sémantique, c'est dans cette direction que vont les orientations exprimées par les pays de la Communauté dans le cadre de la Conférence intergouvernementale sur l'élargissement des compétences communautaires à la politique de défense et de sécurité. Tandis que les pays de la Communauté sont en désaccord au sujet des institutions communes dans ce domaine, on assiste à un remarquable consensus non seulement par rapport à l'idée d'une politique de sécurité multi-dimensionnelle, c'est-à-dire en mesure de comprendre tantôt les aspects militaires tantôt les aspects sociaux, culturels et économiques, mais également par rapport à la centralité de cette politique de sécurité dans la politique extérieure de la Communauté future.

\*\*\*

Sur cette toile de fond et à partir de la conclusion de la guerre du Koweït, on constate une certaine tentative d'organiser un cadre méditerranéen de sécurité (élargi à l'ensemble du Moyen Orient) axé sur la stabilité plutôt que sur la solidarité. La stabilité apparaît comme la condition nécessaire - bien qu'insuffisante- à toute sécurité.

Cette stabilité dépend d'une combinaison de mesures de confiance, de contrôle, de réduction des armements et de la recherche de solutions politique aux crises existantes sous forme de politiques et de négociations qui doivent encore être établies.

Face au profond manque de confiance régnant dans la Méditerranée, surtout dans les pays du Sud du bassin, il semble que l'établissement de mesures de confiance ait une importance préalable, car elles seules permettraient de parvenir à des ententes politiques et à des procédés de réduction des armes.

C'est donc dans ce nouveau cadre et en dépit des conditions particulièrement difficiles (la crise du Golfe) que la solidarité a néanmoins pris forme dans la Méditerranée occidentale. Le seul fait que cette solidarité soit née peut être considéré comme une «mesure de confiance» par rapport aux essais de stabilisation auxquels se trouvent aujourd'hui soumis l'ensemble de la Méditerranée et du Moyen Orient. Si cette solidarité agira de façon consciente et énergique, les pays du «Groupe des Neuf» pourront alors jouer un rôle important non seulement à l'égard de la Méditerranée occidentale mais également dans un cadre élargi de la Méditerranée.

\*\*\*

Face à la question posée au début de ce papier, à savoir s'il serait possible d'envisager un «effet de propagation» de la solidarité dans la Méditerranée occidentale à la Méditerranée orientale, on pourrait répondre que cet argument apparaît fort et persuasif dans les conditions actuelles, à la différence de celles qui prévalaient par le passé. Cela comporte une certaine responsabilité de la part du Groupe et il serait important que ses membres en prennent conscience.

En conclusion, il faut noter que le rôle de confiance que le «Groupe des Neuf» est en mesure de jouer par rapport à l'ensemble méditerranéen, donne à ce Groupe une cohérence par rapport à l'initiative Italo-Espagnole de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération dans la Méditerranée (CSCM), que les membres du Groupe ne concevaient pas au moment de la formation de ce dernier. Face à l'initiative panméditerranéenne de l'Espagne et de l'Italie, la France et les partenaires arabes avaient craint d'assister à l'affaiblissement d'une initiative sous-régionale concrète face à un dessein aussi ambitieux qu'incertain. A la lumière des récents développements cette contradiction n'existe pas: au contraire, on constate une cohérence remarquable entre la solidarité sous-régionale de la Méditerranée occidentale et la stabilité de l'ensemble de la région.

Le seul risque d'incohérence peut advenir à l'intérieur du cadre sous-régional et de sa structure. On s'est interrogé sur la signification d'une solidarité particulière entre les pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et les pays du Sud-Ouest de la Communauté européenne. Quel serait l'intérêt des pays de l'UMA à créer une solidarité les liant seulement à une partie des pays de la Communauté européenne? Cette question ne concerne pas la Libye, qui n'a aucune relation institutionnelle avec la Communauté, mais les autres pays de l'UMA associés à la Communauté depuis longtemps.

Quel intérêt ont les pays européens du «Groupe des Neuf» à développer cette relation avec les pays du Maghreb, outre celles qu'ils ont déjà sur le plan bilatéral et communautaire?

Il en découle deux problématiques: a) la solidarité (verticale) de la Méditerranée occidentale en tant que facteur de renforcement ou d'affaiblissement des solidarités horizontales au Sud (arabe, arabo-africaine) et au Nord (européenne, communautaire, atlantique); b) la solidarité de la Méditerranée occidentale comme facteur de parallélisme des intégrations horizontales, en particulier de la nouvelle intégration au sein de l'UMA.

En ce qui concerne le premier point et face à la plus grande structuration de solidarité communautaire et occidentale par rapport à la Ligue Arabe, si l'on tente de savoir si le «Groupe des Neuf» entrave les solidarités horizontales ou bien interfère avec elles, on en arrive à une remise en question du rapport des pays communautaires de l'Europe du Sud-Ouest avec leur solidarité communautaire et occidentale. En effet, les pays du Sud de la Communauté cherchent de temps à autre à souligner leur spécificité et leur identité et il est vrai que cette solidarité de la Méditerranée occidentale se prête à ce propos. Tout cela fait partie des tensions qui traversent la Communauté d'une façon physiologique. De la même façon, on s'aperçoit que l'Allemagne unifiée se sent attirée par les pays de l'Europe centrale et que les pays de mer Baltique se sentent particulièrement solidaire entre eux. En termes géopolitiques cela traduit la tension normale qui existe entre la masse continentale et ses bordures, son noyau et sa périphérie.

On ne saurait donc considérer la solidarité de la Méditerranée occidentale comme un facteur d'affaiblissement ou d'entrave par rapport au processus d'intégration communautaire et atlantique. Néanmoins, en période de difficile restructuration des solidarités déjà en place, on ne devrait sous-estimer l'existence de ces tensions afin d'éviter qu'elles se transforment en de véritables conflits ou en des sous-groupements durables. Toutefois, ce problème ne ressort pas seulement au «Groupe des Neuf» mais concerne d'abord la Communauté et les alliances occidentales dans leur ensemble. Cette question requiert évidemment des solutions générales en matière de politique extérieure de la Communauté, de nouvelle identité de l'OTAN, etc...

En ce qui concerne le deuxième point, le parallélisme, depuis si longtemps

souhaité, entre le processus d'intégration du Maghreb et l'intégration européenne, tente à nouveau sa chance avec l'UMA. L'UMA en elle-même peut faciliter ce parallélisme, sans toutefois l'impliquer nécessairement. Il faudra donc se concentrer dans cette direction pour affirmer une telle orientation. Le «Groupe des Neuf» (qui ne comprend aucun procédé d'intégration autonome pour la moitié Nord) est-il donc en mesure d'aider à réaliser cet objectif ou risque-t-il d'entraver la poursuite de ce parallélisme?

Ce parallélisme ne recherche pas une harmonie mathématique. Toutefois, on ne saurait nier qu'en raison du manque d'accroissement du marché régional, toute relation inter-régionale (entre la CE et l'UMA) demeure inefficace et pénalise également les partenaires les plus faibles. D'autre part, la pression des pays du Sud, de l'Est, comme du Nord pour entrer dans la Communauté est telle, qu'il est absolument nécessaire sur le plan économique et politique d'imposer un certain degré d'intégration parmi les candidats; d'où l'importance de réaliser le parallélisme. La Communauté a déjà exprimé ce souhait par le passé mais n'a rien fait pour inciter et obliger ses partenaires à le réaliser. Il est donc nécessaire, dans le cas du «Groupe des Neuf», de s'interroger sur l'impact que pourrait avoir cette solidarité sous-régionale sur une politique d'incitation au parallélisme.

Il est difficile d'y répondre. Si le «Groupe des Neuf» n'est pas un prétexte pour conserver des intérêts bilatéraux et des relations privilégiées d'un passé qui s'éloigne implacablement, alors le rééquilibrage, l'élargissement et l'enrichissement des relations au sein de la Méditerranée occidentale contribueront au parallélisme et le renforceront. Si le «Groupe» ne devient pas l'instrument de tel pays européen ou de tel autre pays arabe pour renforcer sa place dans les processus respectifs d'intégration horizontaux, alors le parallélisme sera favorisé. En un mot, si le «Groupe des Neuf», tout en gardant ses spécificités, travaillera dans la même direction que l'UMA, d'une part et que la Communauté, de l'autre, alors la solidarité de la Méditerranée occidentale contribuera au renforcement du parallélisme des intégrations de même qu'aux processus respectifs d'intégration. Sinon, il ne sera qu'un facteur de faible importance, de perturbation, de désintégration et par conséquent de conflit.

Enfin, il est nécessaire de souligner un point banal mais non moins important en ce qui concerne la cohérence et l'efficacité du rapport entre les Neuf. En effet, les cinq pays de l'UMA s'intéressent beaucoup plus à l'ensemble de la CE qu'aux quatre pays de l'Europe du Sud-Ouest. Or, le «Groupe des Neuf» de même que les cinq pays de l'Europe du Sud-Ouest au sein de ce groupe ont pour but de servir de pont vers la CE. Comme il fut dit au deuxième Forum de la Méditerranée Occidentale à Tanger (Mai 1989), les quatre pays du sud de l'Europe doivent servir de «mentor» aux Cinq vis à vis des Douze. S'ils échouent, la solidarité de la Méditerranée Occidentale n'aura plus aucun sens.